

1^{ère} session 2025

Métiers Nature – Jardin – Paysage – Forêt



L'ensemble de la formation contribue, par les mises en situation pédagogiques, par les questionnements induits et par les contenus abordés, à former les élèves au développement durable pour répondre aux besoins actuels et futurs de la société dans les territoires. La formation vise à rendre les élèves capables de mobiliser et de mettre en perspective des savoirs, des expériences vécues, par une prise en compte conjointe de la performance environnementale, de la performance sociale et de la performance économique.

Le titulaire de ce bac pro contribue à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Ses activités sont très variées : surveillance et suivi d'évolution des espaces et des espèces qui les peuplent., travaux d'aménagement et de génie écologique (préservation, restauration, aménagement et entretien des espaces...), coordination d'équipes sur les chantiers et zones d'intervention, animation et promotion du milieu naturel vivant (valorisation touristique et de loisirs d'un territoire : éco-tourisme, tourisme de chasse), communication avec le public et concertation avec les interlocuteurs locaux, etc.



Débouchés

Il travaille pour un employeur privé ou associatif public, un employeur territorial ou d'Etat.

Les emplois se situent au sein d'entreprises de jardins espaces verts et des collectivités locales ou territoriales, des syndicats intercommunaux, des syndicats d'initiative, d'associations de protection de la nature, d'animation rurale, d'associations de riverains, de loisirs, de fédérations de pêche, de chasse...

Métier(s) accessible(s) :

- Agent / agente d'aménagement des circuits pédestres, équestres et VTT
- Agent / agente d'entretien de la nature
- Agent / agente d'entretien de l'espace rural
- Agent / agente d'entretien des espaces naturels
- Agent / agente d'entretien des rivières
- Agent / agente d'entretien nature du littoral
- Agent / agente d'entretien nature et biodiversité
- Ouvrier / ouvrière d'entretien des espaces naturels
- Chef d'équipe d'entretien d'espaces naturels
- Agent / agente technique des parcs nationaux
- Agent chargé / agente chargée de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel
- Garde-chasse particulier / particulière



Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Métiers Nature-Jardin-Paysage-Forêt

Qualités requises :

- Sens des responsabilités et du travail en équipe
- Esprit d'observation et d'initiative
- Sens du relationnel
- Être organisé(e)
- Intérêt pour le travail sur le terrain
- Intérêt pour la nature et les espèces sauvages



Programme

Classe de 2^{nde}

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire-Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h
E.P.S.	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	1h
SESG/Gestion entreprise	1h
STAE/ Gestion aménagement espaces naturels TP	1h
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	6h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	2h
Sc et tech professionnelle	1h

Classe de 1^{ère} et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie/EMC	1h45
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	2h15
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	3h30
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	0h30
SESG/gestion entreprise	2h15
STAE/ Gestion aménagement espaces naturels TP	0h30
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	4h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement pratiques renforcées	0h30
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	0h30
Sc. Et Techniques professionnelles	1h





Enseignements professionnels

- Méthodologie de diagnostic des milieux naturels (écologique et socio-économique)
- Biologie, Ecologie, Règlementation appliquée
- Organisation de chantiers de génie écologique
- Techniques d'entretien et de reconstitution des écosystèmes
- Gestion et valorisation des espaces et de la biodiversité (faune et flore).
- Techniques d'animation nature et d'accueil du public



Stage

Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet. Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Stage collectif valorisation du vécu en milieu professionnel : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise une valorisation optimale aux séquences de formation en milieu professionnel en mettant l'accent sur la santé, sécurité au travail par une approche de l'analyse du travail/analyse de l'activité.

Ce stage vise à

- S'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel ;
- Lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité ;
- Exploiter les vécus en milieu professionnel.

14 semaines de stage (dont 11 prises sur la scolarité) préparent en particulier, aux épreuves E6 « Expérience en milieu professionnel » et E7 « Pratiques professionnelles ». Parmi celles-ci :

- 8 semaines seront support de l'épreuve E6 « Expérience en milieu professionnel » et devront avoir lieu dans une même entreprise, cependant afin de tenir compte de situations locales particulières, ce minimum de 8 peut être réduit, en respectant un minimum de 4 semaines ;

- 8 semaines au plus peuvent se dérouler dans des lieux de stages complémentaires permettant la préparation à l'atteinte des capacités visées (C5 à C9) ;
- 2 semaines peuvent être consacrées à des stages d'ouverture en liaison avec le MAP ou le projet personnel de l'élève.



Examen

E1 : Approches scientifique et technologique (coeff.3)

Elle valide la capacité C1 « Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel. Elle se compose de 3 ECCF.

- ECCF 1.1 qui vérifie la capacité C.1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique est une ECCF pratique et écrite. Elle est affectée d'un coefficient 1,25. L'évaluation se fait en deux parties autour d'une thématique commune : une partie pratique (biologie-écologie), une partie physique-chimie.
- ECCF 1.2 qui vérifie la capacité C.1.2 Etudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre est une ECCF pratique et écrite. Elle est affectée d'un coefficient 0,5.
- ECCF 1.3 qui vérifie la capacité C.1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène est une ECCF écrite. Elle est affectée d'un coefficient 1,25.

E2 : Culture humaniste (coeff.3)

Elle valide la capacité C2 « Débattre à l'ère de la mondialisation ». Elle se compose d'une ECCF et de 2 EPT.

- ECCF 2.1 permettant d'évaluer la capacité C.2.1 Analyser l'information : évaluation orale. Elle est affectée de coefficient 0,5.
- EPT 1 permettant d'évaluer la capacité C.2.2 Elaborer une pensée construite : évaluation écrite. Elle est affectée de coefficient 1.
- EPT 2 permettant d'évaluer la capacité C.2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé. Elle est affectée de coefficient 1,5.

E3 : Inscription dans le monde culturel et professionnel (coeff.2)

Elle valide la capacité C3 « Développer son identité culturelle ». Elle est affectée de coefficient 2. Elle se compose de 3 ECCF.

- ECCF 3.1 qui évalue la capacité C.3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune est une épreuve pratique et orale. L'évaluation se fait en deux parties autour d'une thématique commune : première partie : ESC évaluation pratique explicitée ; deuxième partie : français évaluation orale. Elle est affectée de coefficient 0,75.
- ECCF 3.2 qui évalue la capacité C.3.2 Positionner son projet professionnel est une épreuve orale. Elle est affectée de coefficient 0,25.



• ECCF 3.3

qui évalue la capacité C.3.3 Communiquer avec le monde est une épreuve écrite et orale. Elle est affectée de coefficient 1.

E4 : Engagement dans un projet collectif (coeff.2)

Elle valide la capacité C4 « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles ». Elle est affectée de coefficient 2. Elle se compose de 3 ECCF réparties en 2 situations d'évaluations (SE) :

- SE 1 : évaluation pratique L'ECCF 4.1 qui évalue la capacité C.4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire est une épreuve pratique. Elle est affectée de coefficient 1
- SE 2 : évaluation orale L'ECCF 4.2 qui évalue la capacité C.4.2 Mettre en œuvre un projet collectif. Elle est affectée de coefficient 0,5.
- ECCF 4.3 qui évalue la capacité C.4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif. Elle est affectée de coefficient 0,5.

E5 : Raisonner des choix techniques (coeff.2)

L'épreuve valide la capacité C5 « Raisonner des choix de gestion des milieux naturels et de la faune »

E6 : Expériences professionnelles (coeff.3)

L'épreuve valide la capacité C6 « Organiser un chantier de génie écologique » s'appuyant sur un dossier écrit produit par le candidat.

E7 : Pratiques professionnelles (coeff.5)

L'épreuve valide les capacités C7 « Réaliser des travaux d'ouverture des milieux », C8 « Réaliser des travaux d'aménagement des milieux naturels », C9 « Réaliser des opérations de gestion de la faune » et C10 « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers ».

Elle se compose de 8 ECCF :

- ECCF 1, affectée d'un coefficient 0,5, permettant d'évaluer la capacité C7.1 « Intervenir sur la végétation herbacée » : pratique explicitée ;
- ECCF 2, affectée d'un coefficient 0,5, permettant d'évaluer la capacité C7.2 « Intervenir sur la végétation ligneuse » : pratique explicitée ;
- ECCF 3, affectée d'un coefficient 0,5, permettant d'évaluer la capacité C8.1 « Réaliser des travaux de reconnexion écologique » : pratique explicitée ;
- ECCF 4, affectée d'un coefficient 0,5, permettant d'évaluer la capacité C8.2 « Réaliser des ouvrages » : pratique explicitée ;
- ECCF 5, affectée d'un coefficient 0,75, permettant d'évaluer la capacité C9.1 « Réaliser des opérations de régulation de la faune » : pratique + partie explicitée (orale ou écrite) ;
- ECCF 6, affectée d'un coefficient 0,75, permettant d'évaluer la capacité C9.2 « Réaliser des opérations de préservation de la faune » : pratique + partie explicitée (orale ou écrite) ;

- ECCF 7, affectée d'un coefficient 1, permettant d'évaluer la capacité C9.3 « Réaliser des actions d'information sur les opérations de gestion de la faune » : pratique et oral (ou écrit) ;
- ECCF 8, affectée d'un coefficient 0,5, permettant d'évaluer la capacité C10 « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers ».

Epreuves facultatives 1 et 2 : points > 10

Le candidat peut choisir une ou deux épreuves facultatives parmi les choix possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur relevant du ministère de l'agriculture. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

**Poursuite d'études**

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)
 - Gestion et Protection de la Nature spécialité « gestion des espaces naturels » ou « animation nature »
 - Aménagements Paysagers
 - Gestion Forestière
 - Gestion et maîtrise de l'eau spécialité maîtrise de l'eau en agriculture et en aménagement
- Certificat de spécialisation (CS)
 - Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural
 - Taille et soins des arbres

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

**Où se former****Ariège (09)**

Pamiers - Lycée général et technologique agricole de Pamiers (Public) /

Aude (11)

Narbonne - Lycée professionnel agricole Martin Luther King (Public) /

Aveyron (12)

Saint-Sernin-sur-Rance - Maison familiale rurale Valrance (Privé) /

Gers (32)

Riscle - Lycée professionnel agricole (Public) /

Lot (46)

Le Montat - Lycée professionnel agricole des Territoires - Cahors-Le Montat (Public) /

Tarn (81)

Saint-Amans-Soult - Lycée professionnel agricole André Alquier (Privé) /



I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible



En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).



**Les centres d'information et d'orientation dans l'académie
de Montpellier**

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85 - ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66 - ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

**Les centres d'information et
d'orientation dans l'académie de Toulouse**

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

